

Présents

- Laurent RECH - Nîmes Sud (FO)
- Sylvie DUBOIS – La chapelle Saint Luc (FO)
- Djemel SMAILI - Toulon Grand Var (FO)
- Ahmed BRAHMI - Vaux en Vélín (FO)

- Ange CIAPPARA (Direction des Relations Sociales Carrefour)
- Mme Sarah Cailleaux (Action Logement)

Absent Excusé

- Hatice ERGEZER – Wasquehal (FO)
- Marie DE CARVALHO – Saran (FO)
- Patrice RICBOURG – Aulnay (FO)
- Fabrice LARDEAU – Riom (FO)

I - Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 Décembre 2018.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II - Bilan Hypers SAS des services « Action Logement » du 01/01/2018 au 31/12/18.

SERVICE AUX SALARIÉS	NOMBRE	VALORISATION
LOUER	1432	6 244 433,00€
PRÊT ACCESSION	162	1 657 120,00 €
PRÊT TRAVAUX	33	236 032,00 €
BOUGER	60	100 200,00 €
SURMONTER DES DIFFICULTÉS	175	147 206,00 €
Total	1862	8 384 991,00 €

Les chiffres qu'il faut retenir :

LOUER :

- 2672 actions, Proposition de logement pérenne.
- 558 actions, Ménages logés en logement pérenne dont 100 attributions en PACA
et 152 attributions en Région Parisienne.

Pour information, le délai d'attente en IDF est de 48 mois minimum.

PRÊT ACCESSION :

- 66 actions, Prêt accession : dans l'ancien de 25000€ maxi avec un taux plancher de 1%.
- 9 actions, Prêt accession Plus : prêt complémentaire de 45000€ maxi à 1% pour l'achat de votre résidence principale dans l'ancien en vente HLM ou neuf en PSLA (Prêt Social pour la Location-Accession).

PRÊT TRAVAUX :

- 33 actions, Prêt Travaux : réalisés par une entreprise avec devis.
 - l'amélioration de la performance énergétique
 - l'amélioration et l'embellissement
 - l'adaptation du logement des personnes handicapées
 - Les travaux ouvrant droit à une subvention de l'ANAH
 - les travaux dans les copropriétés dégradées

BOUGER:

- 35 actions, Mobili-pass : Prêt ou subvention accordés à un salarié en mobilité professionnelle afin de prendre en charge certains frais liés à l'accès au logement locatif (frais d'agence par exemple).
- 25 actions, Mobili-jeune : une subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer jusqu'à 100€ par mois pour les jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) pendant l'année d'alternance en cours.

SURMONTER LES DIFFICULTES:

- 137 actions, Cil-pass assistance : Service d'accompagnement social qui aide les salariés rencontrant des difficultés mettant en péril l'accès à un logement ou le maintien dans leur habitation actuelle. Il offre un accompagnement personnalisé, gratuit et confidentiel et la mise en place de solutions adaptées. (Séparation, surendettement, difficulté à régler le loyer ...)
 - conseil et aide à la réalisation des démarches
 - orientation vers les services adaptés à la situation (organismes sociaux...)
 - médiation avec les bailleurs, créanciers, huissiers
- 13 actions, Subvention hébergement d'urgence : Les dépenses d'hébergement auprès des partenaires sont prises en charge de façon partielle ou totale : Hôtel, Résidence hôtelière à vocation sociale (RHVS), mobil-home, logement chez l'habitant et toute solution de logement ou d'hébergement répondant à la situation d'urgence.

LES AIDES FINANCIÈRES

Conditions communes aux aides financières : Le bénéficiaire doit être en **situation de déséquilibre financier** :

- diminution des revenus d'au moins 25%
- augmentation des charges (plus de 35% des revenus) : loyer, charges locatives ou mensualités d'emprunts immobiliers, chauffage, eau, gaz, électricité, taxe d'habitation ou taxe foncière, assurances...
- saisie de la commission de surendettement.

LES CHANGEMENTS À VENIR

- Suppression annoncée de la garantie Loca-pass en accord avec le bailleur social fin Avril avec peut-être un nouveau produit pour le remplacer.

III - Actualité législative :

- Point sur le Plan d'Investissement Volontaire.

Le 10 Janvier 2019, **les partenaires sociaux** ont demandé au Groupe Action logement de mobiliser une enveloppe supplémentaire de 9 milliards d'euros :

- Pour **faciliter l'accès au logement des salariés.**

- Pour **favoriser leur mobilité** et ainsi agir au profit de l'accès à l'emploi.

Ce plan permettra d'accompagner, en particulier, **les salariés les plus modestes**, directement concernés par les problèmes d'accès au logement, d'**entrée dans l'emploi et le pouvoir d'achat**.

Les mesures concernent:

- L'amélioration des performances énergétiques des logements
- La rénovation des logements sociaux
- Une aide aux salariés pour se rapprocher de leur lieu de travail
- Le financement des travaux d'adaptation des logements, au vieillissement de leurs occupants, et à la transformation de bureaux en logements
- La production de logements sociaux intermédiaires
- La lutte contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées

IV - Intervention FORCE OUVRIÈRE

Force Ouvrière liste les dysfonctionnements rencontrés dans les magasins en général (et plus particulièrement dans les zones tendues telles que L'IDF et la région PACA) :

1. Difficulté pour joindre les conseillers AL.
2. Difficulté pour avoir une intervention rapide en cas d'urgence.
3. Difficulté pour se connecter au site internet sur la région Parisienne.
4. Manque de formation des élus.
5. Manque de formation des RH.
6. Manque de lisibilité du Bilan annuel par magasin.

Actions Obtenues par Force ouvrière auprès d' « Action Logement » et de la Direction Carrefour :

1. Difficulté pour joindre les conseillers AL.

Un numéro vert unique (0800 gratuit et non surtaxé) sera mis en place pour tout renseignement et pour le suivi des dossiers.

Monsieur Ciappara s'engage à transmettre à tous les RH magasin la liste des noms et coordonnées des conseillers AL en charge de leur magasin.

2. Difficulté pour avoir une intervention rapide en cas d'urgence.

Les RH et les élus peuvent se rapprocher au préalable de leur conseiller AL qui leur communiquera les coordonnées mail du conseiller « Assistance pour les salariés en difficulté » (jamais transmis directement aux salariés). Une réponse sera faite sous 48h avec un accompagnement adapté.

3. Difficulté pour se connecter au site internet sur la région Parisienne.

Suite à la mise en place du service e-Logis, des retards sur l'enregistrement des nouveaux dossiers ont bloqué le site internet. La situation tend à nettement s'améliorer aujourd'hui.

4. Manque de formation des élus.

Une formation pour tester le nouveau module a été réalisée, en Normandie sur 2018, avec 2 élus par magasin. La formation sera développée à l'ensemble des magasins en 2019.

Calendrier :

- 29-30 Avril : région PACA (15 magasins à La Garde) + Languedoc (17 magasins à Aix en Provence).
- 15 mai : région AURA 12 magasins (Auvergne + Rhône) – Lieu à déterminer.

- 20 mai : région Alpes 11 magasins - Lieu à déterminer.
 - 11 & 18 juin : IDF 23 magasins & 24 magasins - Lieu à déterminer.
 - À venir, avant fin Octobre : région Bordelaise, Pyrénées, Nord, Centre, Bretagne, Bourgogne.
- Avec la présence de : la personne du Cil-assistance + le commercial AL en charge des Hypers.

5. Manque de formation des RH.

Formation des RH entre Juillet et Septembre. Avec un support d'accompagnement des collaborateurs. De façon à professionnaliser les RH sur le métier du Logement pour répondre aux problématiques rencontrées en magasin.

6. Manque de lisibilité du Bilan annuel par magasin.

Création d'un outil unique, via un document normé, pour avoir une cohérence de l'information dans tous les magasins. Diffusion après la formation des RH.

V - Calendrier « Commission Logement Nationale» pour 2019

Le 1^{er} Juillet
Le 7 Octobre
Le 2 Décembre

Rédaction :
Laurent Rech
Carrefour Nîmes Sud

Force Ouvrière